

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance tenue le 3 mai 2011, les ordonnances suivantes en vertu des règlements indiqués ci-dessous:

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2011-26-093**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « *Tournoi de baseball Saint-Esprit de Rosemont* », qui se tiendra du 2 au 17 juillet 2011, entre 8 h et 23 h, sur le site du parc du Pélican, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2011-26-094**, permettant la vente d'articles promotionnels, de nourriture, de boissons alcooliques ou non, de même que la consommation de boissons alcooliques sur le domaine public, relative à l'événement « *Tournoi de baseball Saint-Esprit de Rosemont* », qui se tiendra du 2 au 17 juillet 2011, entre 8 h et 23 h, sur le site du parc du Pélican, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2011-26-095**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « *Théâtre La Roulotte* », qui se tiendra le 4 juillet 2011 au parc Père-Marquette, section sud, le 11 juillet 2011 au parc Beaubien et le 18 juillet 2011 au parc du Pélican, entre 9 h et 22 h, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2011-26-096**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « *Concerts Campbell* », qui se tiendra sur le site du parc Jean-Duceppe le 25 juillet 2011, entre 16 h et 22 h, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de, 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 24 mai 2011

Me Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement